

Déclaration de SUD éducation à la CAPD du 30 mai 2017

SUD Éducation s'oppose au profilage des postes qui s'intensifie année après année. Ce recrutement par entretien individuel s'inscrit dans une démarche de management libéral. Une réintégration de tous les postes dans le mouvement principal éviterait les soupçons de nos collègues quant à un choix de candidat-e fait par avance par l'administration, avant même d'avoir reçu toutes et tous les postulant-es.

Pour cette CAPD, le tableau d'avancement à la hors-classe nous est communiqué et nous rappelons notre opposition à ce type d'évolution de carrière qui ne tient que par la relation hiérarchique et qui est basée sur la seule note pédagogique.

SUD Éducation revendique l'avancement de toutes et tous au même rythme, le plus rapide, déconnecté d'un quelconque jugement hiérarchique pour passer de ce carcan rétrograde à une liberté pédagogique plus créatrice.

La phase d'ajustement qui va suivre paraît, pour nombre de collègues, floue et source d'injustice. Beaucoup ne comprennent pas que les vœux effectués lors de la phase principale du mouvement puissent servir de référence pour la phase d'ajustement.

Bien des déconvenues seraient évitées et sans doute moins de postes resteraient vacants, si une liste de vœux pouvait être émise. Porte-parole de nos collègues professeurs des écoles, nous renouvelons une fois encore, la demande pour que les personnes restées sans poste à l'issue de la phase principale du mouvement, puissent émettre une liste de vœux.

Nous resterons vigilants face aux réformes annoncées par le nouveau gouvernement :

SUD éducation revendique une prise en compte des enjeux sociaux-éducatifs globaux dans notre système éducatif, une diminution générale des effectifs par classe et le développement de l'enseignement adapté.

Par conséquent nous nous opposerons fermement aux logiques individualistes et de mises en concurrence envisagées :

- Le retour de l'apprentissage avant 16 ans.
- Les évaluations nationales numérisées et annuelles.
- La remise en cause du baccalauréat.
- L'accroissement de la territorialisation et de l'autonomie.
- La remise en cause du collège unique.
- La généralisation des stages de remise à niveau.